

MICROFINANCE SOLIDAIRE

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.709.912 euros

Siège social : 29 rue LADMIRAUT - 86000 POITIERS

523 994 101 RCS POITIERS

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES RELATIFS À L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2021

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons convoqué afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société Microfinance Solidaire (la « **Société** ») durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de vous appeler à statuer en assemblée générale sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Au titre des décisions ordinaires des associés :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président ;
2. Affectation du résultat ;
3. Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
4. Rapport d'activité du Comité de suivi sur l'application de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire ;
5. Pouvoirs pour formalités.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels que nous soumettons à votre approbation sont conformes aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général (PCG) (Règlements ANC 2014-03 et 2016-07).

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur sont tenus à votre disposition dans les délais légaux et disponibles sur demande.

Sommaire :

I.	SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ ET ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES.....	3
	a) Analyse du portefeuille d'encours de la Société.....	3
	b) Activité des organisations dans les pays en développement	7
	c) Mesures de soutien aux organisations	8
	d) Respect des engagements sur les ratios d'engagement auprès des prêteurs	10
II.	EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	11
III.	ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	11
IV.	EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....	11
V.	FILIALES ET PARTICIPATIONS	13
VI.	PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS.....	14
VII.	EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE	14
VIII.	DELAIS DE REGLEMENT FOURNISSEURS	17
IX.	DELAIS DE REGLEMENT CLIENTS.....	18
X.	AFFECTATION DU RESULTAT	19
XI.	DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	20
XII.	DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT	20
XIII.	CONVENTIONS VISEES À L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE.....	20
XIV.	RAPPORT D'ACTIVITE DU COMITE DE SUIVI SUR L'APPLICATION DE LA LOI N°2014-856 DU 31 JUILLET 2014 RELATIVE A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	21
XV.	POUVOIRS POUR FORMALITES	34

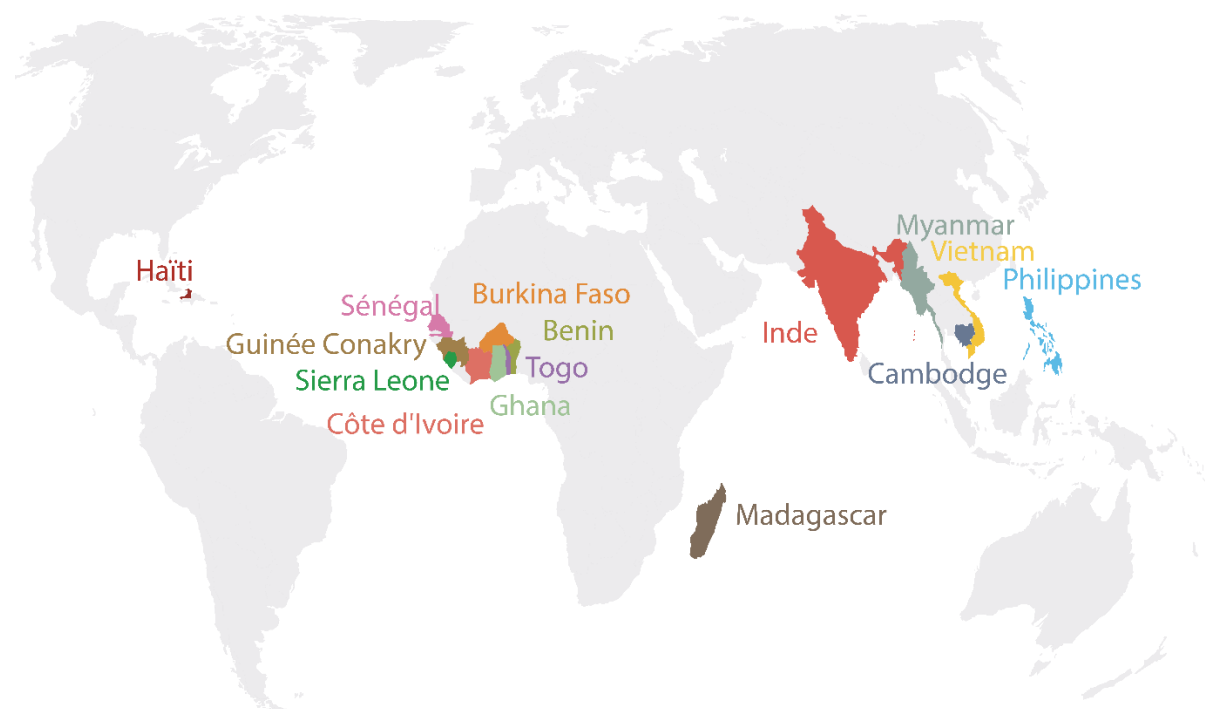
I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ ET ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a de nouveau été marqué par la pandémie mondiale de coronavirus COVID-19. Si cette pandémie a contraint la France et de nombreux autres pays dans le monde à prendre des mesures de confinement de la population en 2020, en 2021 les mesures de restriction ont été plus limitées pour la population dans les pays d'activité de Microfinance Solidaire.

De façon générale, ces circonstances ont des effets importants sur l'activité économique dans le monde, et sur la capacité de financement des partenaires financiers de Microfinance Solidaire. La société constate que ces événements ont eu un impact sur ses activités, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation à la date d'arrêté des comptes.

En 2021, la Société a pu lever des financements importants et suffisants pour couvrir ses besoins de financement pour les années 2021 et 2022.

a) Analyse du portefeuille d'encours de la Société



16 institutions de microfinance sociales réparties dans 15 pays bénéficient de financements (prêts, garanties et/ou participations au capital) au 31 décembre 2021, à savoir :

1. Alidé au Bénin ;
2. Anh Chi Em au Vietnam ;
3. Assilassimé Solidarité au Togo ;
4. Chamroeun Microfinance ltd au Cambodge ;

5. Palmis Mikwofinans Sosyal en Haïti ;
6. Yikri au Burkina Faso ;
7. Sont Oo Tehtwin au Myanmar ;
8. ID Ghana au Ghana ;
9. SEED Center Philippines Inc ;
10. STEP en Inde ;
11. Wakili en Guinée Conakry ;
12. Fansoto au Sénégal ;
13. Vahatra à Madagascar ;
14. SCPI aux Philippines ;
15. Munafa en Sierra Leone ; et
16. Ekileko en République de Côte d'Ivoire.

5 entreprises sociales œuvrant pour l'accès à l'énergie, réparties dans 5 pays, bénéficient de financements de Microfinance Solidaire au 31 décembre 2021, à savoir :

1. ATE co aux Philippines ;
2. Nafa Naana au Burkina Faso ;
3. Palmis Eneji en Haïti ;
4. Pteah Baitong au Cambodge ;
5. MIVO au Togo.

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a alloué des prêts à 12 des 20 entreprises sociales qui composent son portefeuille d'engagements au 31 décembre 2021, et participé à la création d'une institution de microfinance en République de Côte d'Ivoire en apportant une partie de son capital initial. Le montant total des engagements est de 10 492 k€ soit une progression d'un million d'euros en un an.

Il est rappelé que l'allocation des financements, soumise à l'avis du Comité de Suivi et à l'approbation finale du Comité de Surveillance, est réalisée en prenant en compte les projections financières des entreprises sociales et leurs projections de trésorerie d'une part, et les fonds de la Société disponibles d'autre part appelés le montant « disponible affectable », calculé comme la trésorerie restante après mise en réserve de 10% des éléments du passif long terme : trésorerie – (capital + dettes long terme) x 10%, comme défini dans les statuts de Microfinance Solidaire article 16.4 (iv).

<u>Répartition par type de financement</u>	Engagements au 31/12/2021	% au 31/12/2021	Objectif
Prêt	9 874 815 €	94,1%	
Prêt subordonné	396 440 €	3,8%	
Garantie	155 000 €	1,5%	<5% (AFD)
Capital	65 474 €	0,6%	<2,5%
Total	10 491 729 €		<20K€ / orga

L'encours de fonds engagés, pour un total de 10 492 k€, est réparti entre :

- Prêts à hauteur de 9 875 k€ ; La durée des prêts est de trois ans en général ; cependant, des

durées moins longues sont envisageables pour certains cas particuliers, tels que prêts relais, refinancements, etc., en fonction des décisions spécifiques du Comité de Surveillance. Les intérêts sont payables tous les ans, et le capital est remboursé à échéance.

- Prêts subordonnés à hauteur de 396 k€ ;
- Garanties pour 155 k€ ;
- Participations au capital pour 65 k€. Ces actions ne sont pas rémunérées.

Ces données sont présentées après constatation des effets de change.

La répartition par type de financement et par organisation est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Pays	Organisation	Engagements au 31/12/2021	%	Type	Continent	Activité
Burkina Faso	Yikri	1 425 500 €	14%	Prêt	Afrique	Microfinance
Haïti	Palmis Mikwofinans Sosyal	1 292 285 €	12%	Prêt	Haïti	Microfinance
Inde	STEP	760 466 €	7%	Prêt	Asie	Microfinance
Birmanie	SOO - Sont Oo Tehtwin	900 000 €	9%	Prêt	Asie	Microfinance
Bénin	Alidé	567 500 €	5%	Prêt	Afrique	Microfinance
Togo	Assilassimé	1 100 000 €	10%	Prêt	Afrique	Microfinance
Philippines	SCPI	517 500 €	5%	Prêt	Asie	Microfinance
Cambodge	Chamroeun	459 638 €	4%	Prêt	Asie	Microfinance
Sénégal	Fansoto	750 000 €	7%	Prêt	Afrique	Microfinance
Guinée Conakry	Wakili	200 000 €	2%	Prêt	Afrique	Microfinance
Burkina Faso	Nafa Naana	280 000 €	3%	Prêt	Afrique	Social Business
Ghana	ID Ghana	230 000 €	2%	Prêt	Afrique	Microfinance
Vietnam	Anh Chi Em	210 000 €	2%	Prêt	Asie	Microfinance
Philippines	SEED	190 000 €	2%	Prêt	Asie	Microfinance
Madagascar	Vahatra	- €	0%	Prêt	Afrique	Microfinance
Haïti	Palmis Eneji	233 842 €	2%	Prêt	Haïti	Social Business
Sierra Leone	Munafa	370 000 €	4%	Prêt	Afrique	Microfinance
Togo	MIVO	80 000 €	1%	Prêt	Afrique	Social Business
Cambodge	Pteah Baitong	85 000 €	1%	Prêt	Asie	Social Business
Philippines	ATECO	223 084 €	2%	Prêt	Asie	Social Business
Madagascar	CEFOR	- €	0%	Prêt	Afrique	Microfinance
Côte d'Ivoire	EkilEko	- €	0%	Prêt	Afrique	Microfinance
Total prêts		9 874 815 €	94,1%			
Cambodge	Chamroeun	- €	0,0%	Capital	Asie	Microfinance
Haïti	Palmis Mikwofinans Sosyal	585 €	0,0%	Capital	Haïti	Microfinance
Haïti	Palmis Eneji	19 851 €	0,2%	Capital	Haïti	Social Business
Côte d'Ivoire	EkilEko	3 049 €	0,0%	Capital	Afrique	Microfinance
Cambodge	Pteah Baitong	4 094 €	0,0%	Capital	Asie	Social Business
Burkina Faso	Nafa Naana	18 675 €	0,2%	Capital	Afrique	Social Business
Guinée Conakry	Wakili	19 220 €	0,2%	Capital	Afrique	Microfinance
Total participations		65 474 €	0,6%			
Madagascar	Vahatra	155 000 €	1,5%	Garantie	Afrique	Microfinance
Total garanties		155 000 €	1,5%			
Inde	STEP	271 440 €	2,6%	Prêt subordonné	Asie	Microfinance
Guinée Conakry	Wakili	125 000 €	1,2%	Prêt subordonné	Afrique	Microfinance
Total prêts subordonnés		396 440 €	3,8%			
Total engagements		10 491 729 €	100%			

Au 31 décembre 2021, les participations au capital ont légèrement augmenté car Microfinance Solidaire fait partie des actionnaires fondateurs d'Ekileko en République de Côte d'Ivoire. Un dossier de création de société est en cours pour Vahatra Madagascar.

Le montant de garantie alloué reste le même entre 2020 et 2021, cet encours de 155 000 € correspond à des parts sociales acquises par Microfinance Solidaire auprès du Crédit Coopératif, et nanties pour émettre une garantie internationale aux côtés de la SIDI en faveur de la BNI Madagascar, qui a accordé une facilité de trésorerie à Vahatra Madagascar. Ce montant de 155 000 € est intégré dans les tableaux ci-dessous.

Répartition géographique du portefeuille d'engagements – par continent et par pays :

<u>Répartition géographique</u>	Engagements au 31/12/2021	% au 31/12/2021	Objectif
Afrique	5 323 945 €	51%	
Haïti	1 546 563 €	15%	
Asie	3 621 221 €	35%	
Total	10 491 729 €		

<u>Répartition par pays</u>	Engagements au 31/12/2021	% au 31/12/2021	Objectif
Bénin	567 500 €	5%	<20%
Birmanie	900 000 €	9%	<20%
Burkina Faso	1 724 175 €	16%	<20%
Cambodge	548 731 €	5%	<20%
Côte d'Ivoire	3 049 €	0%	<20%
Ghana	230 000 €	2%	<20%
Guinée Conakry	344 220 €	3%	<20%
Haïti	1 546 563 €	15%	<20%
Inde	1 031 906 €	10%	<20%
Madagascar	155 000 €	1%	<20%
Philippines	930 584 €	9%	<20%
Sénégal	750 000 €	7%	<20%
Togo	1 180 000 €	11%	<20%
Vietnam	210 000 €	2%	<20%
Sierra Leone	370 000 €	4%	<20%
Total	10 491 729 €		

L'Afrique reste le continent principal dans lequel les financements sont engagés, avec la moitié du portefeuille consacré à l'Afrique de l'Ouest et Madagascar.

Les pays principaux dans lesquels des financements sont engagés font partie des pays les moins avancés, dans lesquels il est possible d'entreprendre : Burkina Faso, Haïti. Le Togo et l'Inde ont également attiré plus de 10% des engagements.

Ratios d'engagement par activité :

Répartition par activité	Engagements au 31/12/2021	% au 31/12/2021	Objectif
Microfinance	9 547 183 €	91%	
Social Business	944 546 €	9%	<20%
Total	10 491 729 €		

Le portefeuille alloué à l'accès à l'énergie est en hausse par rapport aux années précédentes, avec une augmentation des financements en Asie : ATE co Philippines, et Pteah Baitong au Cambodge.

Répartition du portefeuille par catégorie :

Répartition par catégorie d'organisation	Engagements au 31/12/2021	% au 31/12/2021	Objectifs	Définition
Startup	1 467 269 €	14%	<20%	Organisation dont l'équilibre financier (OSS) est inférieur à 50%
Développement	4 562 916 €	43%	<40%	Organisation dont l'équilibre financier (OSS) est entre 50% et 100%
Changement d'échelle	1 540 000 €	15%	<30% Être minoritaire	Organisation de plus de deux ans ayant atteint l'équilibre financier
Indépendant	2 921 543 €	28%	<30% Être minoritaire	Equilibre financier, Pas d'influence dans la gouvernance ou les opérations
Total	10 491 729 €			

Pour rappel, des taux d'intérêts différents s'appliquent selon les catégories et les domaines d'activité.

b) Activité des organisations dans les pays en développement

Parmi les faits marquants de l'exercice, il faut souligner les études réalisées par d'autres investisseurs et le réseau de Microfinance Solidaire pour mesurer les effets la pandémie mondiale de coronavirus COVID-19 pour les organisations partenaires dans les pays en développement et leurs bénéficiaires finaux.

Effets de la crise sanitaire sur les organisations partenaires. La Société a réalisé une étude comparative des portefeuilles à risque (mesurant les retards de remboursement) menée sur 3 institutions de microfinance dans des pays où l'on bénéficie d'indicateurs nationaux. Cette étude a permis de constater que les choix d'accompagnement social renforcé, d'une politique de décaissement flexible, en continuant de prêter pour accompagner les bénéficiaires finaux et en leur permettant de renouveler leurs prêts, malgré leurs difficultés temporaires de remboursement sont une stratégie bénéfique dès que les conditions sont réunies pour entreprendre. Ainsi les conséquences pour les partenaires de Microfinance Solidaire dans les pays en développement ont été maîtrisées.

Source : <https://microfinance-solidaire.com/2021/11/04/analyse-de-levolution-de-la-qualite-de-portefeuille-de-pret-de-3-institutions-de-microfinance-sociales-en-afrique-de-louest-au-cours-de-la-premiere-annee-de-la-crise-sanitaire/>

Effets de la crise sanitaire sur les bénéficiaires finaux. Assilassimé Solidarité au Togo est l'une des organisations ayant cherché à mesurer l'impact de la crise sanitaire sur les conditions de vie de ses bénéficiaires finaux. Ces enquêtes se sont inscrites dans le cadre de l'étude qualitative réalisée en partenariat avec l'université SupAgro Montpellier sur les effets des services non financiers

d'Assilassimé sur ses bénéficiaires. Le rapport vient confirmer le niveau de vulnérabilité des bénéficiaires finaux, les effets négatifs des mesures de restriction de mouvement pour la population et les effets économiques suite à la pandémie de COVID-19. Les conclusions permettent de confirmer la pertinence de l'approche promue par Entrepreneurs du Monde, l'adaptation des services aux besoins des bénéficiaires, la valeur des formations de gestion, et l'importance de l'épargne.

D'autres faits marquants liés aux conditions politiques ou climatiques dans les pays d'action ont impacté l'activité des organisations locales tels que le coup d'état en Birmanie en février 2021, puis les coups d'état en Guinée Conakry et au Burkina Faso dans la même année. A noter aussi l'assassinat du Président haïtien en août 2021 et la dégradation continue du contexte sécuritaire avec le rôle des gangs, les pays dans lesquels la pandémie de COVID-19 a continué d'impacter la vie des bénéficiaires comme en Inde. De façon générale, le contexte des pays dans lesquels Microfinance Solidaire est impliqué, se dégrade.

Malgré les difficultés rencontrées, Microfinance Solidaire et ses partenaires ont réaffirmé leur **positionnement social**. La méthodologie de microfinance sociale promue, dont les principes-clés sont les suivants, est toujours appliquée :

- Entretien d'une relation de confiance et de proximité avec les bénéficiaires,
- Accorder des crédits adaptés aux besoins,
- Ne pas demander de garantie, ni financière ni matérielle ni caution solidaire,
- Lutter contre le surendettement,
- Apporter des services non financiers : formations, travailleurs sociaux, conseillers techniques agricoles, mutuelles de santé, permettant une meilleure résilience des bénéficiaires,
- La méthodologie de crédit mise en œuvre renforce le capital social et permet la mise en place de mécanismes de solidarité entre bénéficiaires.

c) Mesures de soutien aux organisations

Dans certains pays dans lesquels de nouvelles difficultés ont été rencontrées, Microfinance Solidaire a mis en œuvre des mesures de soutien similaires à celles prises l'année précédente :

- Consultation avec les autres partenaires de l'organisation notamment les partenaires financiers ;
- Revue des plans d'amortissement des prêts ;
- Baisse des taux d'intérêt.

Les rééchelonnements liés à la pandémie de COVID-19 sont suivis séparément des autres types de rééchelonnement, qui concernent historiquement Anh Chi Em au Vietnam et SEED aux Philippines.

Pays	Organisation	Engagements au 31/12/2020	Reports COVID-19 au 31/12/2020	Autres rééchelonnements	Engagements au 31/12/2021	Reports COVID-19 au 31/12/2021	Autres rééchelonnements
Burkina Faso	Yikri	1 425 500 €	315 500 €	- €	1 425 500 €	- €	- €
Haïti	Palmis Mikwofinans Sosyal	1 273 406 €	100 000 €	- €	1 292 870 €	- €	- €
Inde	STEP	1 003 411 €	367 859 €	- €	1 031 906 €	367 859 €	- €
Birmanie	SOO - Sont Oo Tehtwin	900 000 €	300 000 €	- €	900 000 €	- €	800 000 €
Bénin	Alidé	726 250 €	- €	- €	567 500 €	- €	- €
Sénégal	Fansoto	550 000 €	35 000 €	- €	750 000 €	- €	- €
Philippines	SCPI	517 500 €	- €	- €	517 500 €	267 500 €	250 000 €
Togo	Assilassimé	500 000 €	500 000 €	- €	1 100 000 €	- €	- €
Cambodge	Chamroeun	450 318 €	- €	- €	459 638 €	- €	- €
Guinée Conakry	Wakili	344 220 €	25 000 €	- €	344 220 €	- €	- €
Burkina Faso	Nafa Naana	298 675 €	30 000 €	- €	298 675 €	- €	- €
Ghana	ID Ghana	230 000 €	- €	- €	230 000 €	- €	- €
Vietnam	Anh Chi Em	210 000 €	- €	210 000 €	210 000 €	- €	210 000 €
Philippines	SEED	190 000 €	- €	190 000 €	190 000 €	- €	190 000 €
Haïti	Palmis Eneji	183 693 €	- €	- €	253 693 €	- €	- €
Madagascar	Vahatra	155 000 €	- €	- €	155 000 €	- €	- €
Sierra Leone	Munafa	220 000 €	- €	- €	370 000 €	- €	- €
Togo	MIVO	80 000 €	30 000 €	- €	80 000 €	30 000 €	- €
Cambodge	Pteah Baitong	50 000 €	- €	- €	89 094 €	- €	- €
Philippines	ATECO	101 492 €	25 000 €	- €	223 084 €	- €	- €
Madagascar	CEFOR	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Côte d'Ivoire	EkilEko	- €	- €	- €	3 049 €	- €	- €
Total		9 409 466 €	1 728 359 €	400 000 €	10 491 729 €	665 359 €	1 450 000 €
%prêts rééchelonnés				22,6%			20,2%

En 2021, une grande partie des prêts dont la maturité avait été prolongée en 2020, en lien avec la situation sanitaire, a été réanalysée. Plusieurs des organisations concernées ont été refinancées.

De nouveaux rééchelonnements concernent :

- SOO en Birmanie en lien avec la situation dans le pays suite au coup d'état en février 2021 et les négociations avec ses prêteurs, et
- SCPI aux Philippines suite à la fin du partenariat avec Entrepreneurs du Monde et la planification stratégique menée par l'équipe sur place, qui a mené à une demande de remboursement étalée de 2022 à 2026 à Microfinance Solidaire.

En 2021, le taux d'intérêt de 5% sur les prêts dédiés aux « Startup » a été appliqué à SOO, en lien avec les difficultés connues par la Birmanie, qui ont eu un impact négatif sur le taux d'autosuffisance opérationnelle (ou operational self sustainability « OSS »), repassé sous le seuil de 50%. SCPI Philippines est devenu « Indépendant ».

Fin décembre 2021, 6 des 21 organisations soutenues, pour un total de 2 115 k€ représentant 20% du portefeuille d'encours de la société sont concernés par des revues des plans d'amortissement des prêts.

Le rôle de soutien financier de Microfinance Solidaire, relayé par les entreprises sociales auprès des populations vulnérables, est primordial. En effet, l'activité génératrice de revenus informelle financée est souvent la principale source de subsistance pour les familles bénéficiaires, voire la seule en période de crise – beaucoup d'emplois ayant été perdus dans le secteur formel. L'injection de liquidités reste un facteur déterminant pour la relance des institutions de microfinance et des activités génératrices de revenus de leurs bénéficiaires.

d) Respect des engagements sur les ratios d'engagement auprès des prêteurs

Microfinance Solidaire doit se conformer à tout moment à des engagements financiers, dans le cadre des conventions de prêt avec ses prêteurs Agence Française de Développement, Proparco et EDFI AgriFi, et en particulier respecter des ratios financiers.

La Société s'est positionnée par rapport aux ratios de la manière suivante sur la base des comptes clos le 31.12.2021 :

	Définition	Objectif	31/12/2021
Portefeuille agricole (Loan Agriculture Portfolio)	Part du portefeuille d'encours brut des institutions de microfinance dédiée aux activités ou produits agricoles (produit de crédit agricole)	25%	25%
Augmentation du portefeuille agricole en valeur	Montant supplémentaire du portefeuille d'encours brut des institutions de microfinance dédié aux activités ou produits agricoles par rapport à 2020 $46,7 \text{ M€} * 25\% = 11,7 \text{ M€}$	+ 2M€	+3,7 M€
Répartition des engagements par pays et par organisation	% des engagements alloués par pays et par organisation	< 20%	16% au Burkina Faso
Engagements vers les « start-up »	% des engagements vers les organisations dont l'équilibre financier est <50%	< 30%	14%
Engagements vers des activités autres que la microfinance	% des engagements vers les organisations qui n'ont pas d'activité de microfinance (accès à l'énergie, entreprises sociales)	<20%	9%
Ratio des prêts rééchelonnés (Non-Performing Loans Ratio)	Montant des prêts rééchelonnés / Total des engagements	<25% 2021 <12% 2022 <6% 2023	20,2%
Part du financement de Microfinance Solidaire dans le Portefeuille Brut de chacune de ses IMF ¹ partenaires	Part des prêts de la Société dans le portefeuille d'encours brut des institutions de microfinance par catégorie	<60% pour les startup <50% pour les autres catégories	73% pour les startup 13% pour les autres catégories

¹ IMF : Institution de Microfinance | MFI : Microfinance Institution

(Share of Microfinance
Solidaire financing in the
Gross Portfolio of each of its
MFIs investees)

II. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

III. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Conformément à l'article L. 232-1 du Code de commerce, il est présenté à l'assemblée générale les activités de recherche et de développement effectuées par la Société au cours de l'exercice écoulé.

Microfinance Solidaire a poursuivi en 2021, sous l'impulsion de l'Agence Française de Développement, et dans le cadre de la négociation du prêt que l'Agence lui a consenti, un projet destiné à mieux mesurer les impacts sociaux et environnementaux produits par les entreprises sociales financées, initié en fin 2017.

Les mesures visent à analyser de manière scientifique les effets du remplacement des foyers de cuisson à bois traditionnels par des réchauds à gaz sur la santé et l'économie des ménages au Burkina Faso. Ce travail est réalisé en partenariat avec l'IRD et l'Université Paris-Dauphine.

Monsieur Thomas Thivillon, salarié doctorant de Microfinance Solidaire depuis le 1^{er} octobre 2017, est chargé de conduire cette étude. Son travail rend Microfinance Solidaire éligible au crédit impôt recherche, et une subvention CIFRE est versée trimestriellement par l'ANRT à Microfinance Solidaire à hauteur de 3 500 €. Cette subvention, prolongée d'un an, a pris fin au 3^{ème} trimestre 2021 soit 11 500 € reçus pour l'année 2021.

IV. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Evolution du portefeuille

Les prévisions d'évolution du portefeuille sont établies grâce aux budgets des organisations accompagnées. Les développements de l'année 2022 se concentrent sur l'accompagnement du portefeuille d'organisations déjà financées. Leurs demandes seront présentées au Comité de suivi et au Comité de surveillance dans l'année.

Dans le budget prévisionnel 2022, l'encours de portefeuille continue de progresser de 1 à 2 millions

d'euros par an, avant une nouvelle accélération planifiée en 2023.

Il est prévu que les garanties allouées augmentent avec deux dossiers en cours au Vietnam auprès d'Anh Chi Em et à CEFOR Madagascar qui seront financés grâce à des prêts de banques locales au lieu de prêts directs.

Dans les hypothèses opérationnelles présentées, 50% des prêts restent engagés vers le continent africain.

La part du portefeuille engagé par pays reste stable. Le niveau de vigilance sur les pays à enjeux (Myanmar, Burkina Faso, Haïti) est maintenu.

Charges

Les moyens alloués sont stables en termes de ressources humaines, salariés directs et personnel d'Entrepreneurs du Monde mis à disposition sur les sujets de gestion de la performance sociale, contrôle de gestion, suivi des opérations. Un recrutement de salarié est prévu en mai pour un poste de chargé de portefeuille et développements.

La Société continue de porter les activités de recherche sur l'accès à l'énergie et de bénéficier d'un Crédit Impôts Recherche sur l'année 2022.

Produits

La baisse des taux d'intérêt continue, pour limiter le coût final du financement pour favoriser la mise en place de contrats de couverture de change.

Deux sujets de structuration pourraient être financés par Proparco à hauteur de 55 000 €, au sujet de :

- La gouvernance financière
- La lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme (LCB-FT)

Il est apparu que le recrutement envisagé chez Microfinance Solidaire serait plutôt celui d'un chargé de développement du portefeuille ayant pour mission d'aller chercher de nouvelles opportunités afin de diversifier le portefeuille de la Société. Ce serait une fonction de développement, suivi financier, de participation à la gestion de l'acquis.

Ceci permettrait de préparer l'avenir de Microfinance Solidaire et de voir au-delà de son périmètre actuel.

Prévision d'augmentation de capital

Afin de mener à bien les activités de la Société et de procéder à leur financement, une augmentation de capital par apport en numéraire pourrait être opérée en fonction des opportunités dans les six prochains

mois, dans le cadre de la délégation de compétence accordée à la Présidente par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2021 pour une durée de 18 mois.

V. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Pour rappel, en 2016 le Comité de Surveillance a décidé de consacrer jusqu'à 2,5% des ressources disponibles à de nouvelles prises de participation : celles-ci sont limitées à 20 000 € par organisation. L'objectif est de faciliter la création de nouvelles entreprises sociales, en apportant le soutien financier et technique de la société, mais tout en gardant une participation minoritaire au capital. Ces actions ne sont pas rémunérées.

Dans ce cadre, au 31/12/2021 les participations au capital détenues par la société représentent un total de 65 474 €. Ce montant se compose de :

- **19 220 €** au capital de **Wakili SA** en Guinée Conakry, soit l'équivalent de 196 137 000 francs Guinéens (GNF). Ce montant représente 49% du capital de Wakili, Société Anonyme au capital de 400 000 000 GNF ayant son siège social situé à Taouyah, immeuble Banque Populaire Commune de Ratoma Guinée Conakry, immatriculée au Registre de Commerce de de Crédit Mobilier (RCCM) sous le numéro RCCM N° GC-KAL/071.079B/2016. Un quart du capital a été libéré en 2016 et la libération du reliquat du capital est intervenue en 2017.
- **18 675 €** au capital de **Nafa Naana** au Burkina Faso, soit l'équivalent de 12 250 000 francs CFA (XOF). Ce montant représente 49% du capital de Nafa Naana, Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000 000 XOF ayant son siège social à Ouagadougou, Burkina Faso. Un quart du capital a été libéré en 2017 et la libération du reliquat du capital est intervenue en 2019.
- **585 €** au capital de **Palmis Mikwofinans Sosyal** en Haïti, 33 rue Patrice Lumumba, Delmas 19, Port-au-Prince, soit l'équivalent de 50.000 gourdes haïtiennes (HTG). Ce montant représente 5% du capital de Palmis Mikwofinans Sosyal.
- **19 851 €** au capital de **Palmis Enèji** en Haïti. En date du 8 octobre 2020, la Société a procédé au rachat des titres détenus par la fondation Grameen Crédit Agricole dans la société Palmis Eneji, société anonyme de droit haïtien à mission sociale d'accès à l'énergie, au capital de 19 579 975 Gourdes, ayant son siège social à Port-au-Prince, ramenant la participation de Microfinance Solidaire à 120.000 actions sur les 783.199 actions constituant le capital social, soit environ 15 %. Ce montant a été versé pour le rachat début 2021.
- **4 094 €** au capital de **Pteah Baitong** au Cambodge, single member private limited company enregistrée sous le numéro 00038043. En date du 12 avril 2021, la Société a procédé au rachat

des titres détenus par Madame Stéphanie Delepine dans la société Pteah Baitong pour un montant équivalent à 5 000 \$ soit la totalité du capital de la société.

- **3 049 €** au capital de **EkilEko** en Côte d'Ivoire, société anonyme de droit ivoirien, situé à Bouaké, au capital de 10.000.000 de FCFA, immatriculée le 20 janvier 2021. En date du 10 décembre 2021 la Société a versé le montant correspondant à sa prise de participation dans le capital de cette société, correspondant à 200 actions sur les 1.000 actions composant le capital social.

Le Comité de Surveillance de la Société a donné son accord pour d'autres prises de participations dans les limites prévues par les statuts. Ces formalités prenant parfois plusieurs années, et une des entreprises sociales concernée étant en cours d'immatriculation, ces prises de participation validées et non versées ne sont pas reflétées dans les comptes.

Microfinance Solidaire ne détient aucune autre participation, ou filiales, et ne contrôle aucune société.

VI. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

VII. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE

Compte de résultat

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le total des produits s'élève à 696 892 euros contre 657 935 euros pour l'exercice précédent.

Les produits financiers apparaissent plus élevés qu'en réalité en lien avec les couvertures de change passées avec Western Union sur les prêts entre Microfinance Solidaire et STEP en Inde. Un total de 43 972 euros est en effet neutralisé par les versements à Western Union.

Le taux de rendement du portefeuille, corrigé de l'effet des couvertures de change, est de 5,41%.

	2017	2018	2019	2020	2021
Rendement moyen du portefeuille	5,46%	5,75%	5,72%	5,38%	5,41%

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 292 448 euros contre 253 243 euros pour l'exercice précédent. Le total des charges est de 631 654 euros contre 602 838 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 laisse apparaître un résultat positif de 65 238 euros contre 55 097 euros pour l'exercice précédent.

Bilan

Le total de bilan a augmenté globalement de 2 millions d'euros, s'élevant à 12 972 169 euros contre 10 980 191 euros pour l'exercice précédent.

Provision pour risque

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dotations aux provisions pour risque sur prêts	32 800	5 700	174 000	87 500	100 000	200 000
<i>dont dotation non liée à une organisation</i>	32 800	32 800	-	-	-	-
<i>dont Anh Chi Em Vietnam</i>			52 500	105 000	52 500	-
<i>dont SEED Philippines</i>			107 500	35 000	47 500	-
<i>dont Pteah Baitong Cambodge</i>		38 500	14 000	52 500	-	-
<i>dont SOO Birmanie</i>						200 000
Dotations aux provisions pour risque sur intérêts dus		23 719	8 971	9 514	7 994	45 123
<i>dont Anh Chi Em Vietnam</i>		22 131	10 559	9 514	4 191	46 397
<i>dont SEED Philippines</i>					3 600	1 274
<i>dont Pteah Baitong Cambodge</i>		1 588	1 588			
<i>dont SOO Birmanie</i>						
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	32 800	29 419	182 971	97 014	107 994	154 877
Cumul						
Montant des engagements	3 465 014 €	6 262 163 €	8 304 585 €	9 236 048 €	9 409 466 €	10 491 729 €
Montant de portefeuille à risque		280 000 €	495 000 €	400 000 €	400 000 €	1 200 000 €
Ratio de portefeuille à risque		4,5%	6,0%	4,3%	4,3%	11,4%
Non-Performing Loan Ratio					22,6%	20,2%
Provision cumulée (bilan) sur prêts en €	32 800 €	38 500 €	212 500 €	300 000 €	400 000 €	600 000 €
Provision cumulée (bilan) sur prêts en %	0,9%	0,6%	2,6%	3,2%	4,3%	5,7%
Intérêts dus						
Provision cumulée (bilan) sur intérêts dus en €	- €	23 719 €	32 690 €	42 204 €	50 198 €	5 075 €

La Société a procédé au provisionnement de 25% du capital restant dû par SOO en Birmanie de 800 000 € après remboursement d'une partie du capital programmée et reçue au premier trimestre 2022, soit 200 000 €. Le total cumulé des provisions pour risque sur les prêts émis auprès d'organisations dans les pays en développement s'élève à 600 000 €.

La provision sur les intérêts dus par Anh Chi Em au Vietnam entre 2016 et 2020 pour un montant de 46 397 € a été reprise car ce montant a été reçu en septembre 2021, cela constitue un produit exceptionnel dans les comptes.

	2017	2018	2019	2020	2021
% provision pour risque / portefeuille	1,03%	3,02%	3,78%	4,90%	5,89%
Montant cumulé de provision pour risque (intérêts + capital)	62 219	245 191	342 205	450 198	604 874

Respect des engagements sur les ratios financiers auprès des prêteurs

Microfinance Solidaire doit se conformer à tout moment à des engagements financiers, dans le cadre

des conventions de prêt avec ses prêteurs Agence Française de Développement, Proparco et EdFi AgriFi, et en particulier respecter des ratios financiers.

La Société s'est positionnée par rapport aux ratios de la manière suivante sur la base des comptes clos le 31.12.2021 :

	<i>Détail</i>	<i>Objectif</i>	<i>31/12/2021</i>
	Trésorerie restante après mise en réserve de 10% des éléments du passif long terme		
Disponible affectable	: trésorerie – (capital + dettes long terme) x 10%, ajusté du mark-to-market sur les couvertures de change*	>0	1 104 992 €
Ratio d'Actifs Liquides (Liquidity Ratio)	= Actifs Liquides ² / Actif total = 2 439 392 / 12 979 169	>10%	19%
Ratio de Solvabilité (Solvency Ratio)	= Total des Fonds Propres / Actif total = 3 959 206 / 12 979 169	>20%	31%

*Détail du calcul du disponible affectable :

Valeurs mobilières de placement	500 000 €
Disponibilités	1 939 392 €
Total des disponibilités	2 439 392 €
Montant du capital	3 709 912 €
Montant total de la dette (emprunts et comptes courants d'associés)	8 709 862 €
Total capital + dettes long terme	12 419 774 €
Mark-to-market positions de change (fourni par Western Union)	92 423 €
Disponible affectable = (2 439 392 € - 10% * 12 419 774 €) - 92 423 € =	1 104 992 €

Les positions de change ouvertes non couvertes sont les suivantes au 31 décembre 2021 :

- 271 439 € de prêt à STEP en Inde libellé en roupies indiennes (INR) et non couvert car l'échéance de remboursement finale est trop éloignée pour être couverte par Western Union. Le solde est couvert par des contrats Non Deliverable Forward par Western Union ; et

² **Actifs liquides** : désigne le montant total des actifs non grevés suivants :

- a) trésorerie et équivalents de trésorerie ; plus
- b) dépôts auprès de banques dont l'échéance n'excède pas un (1) an ; plus
- c) placements et valeurs mobilières négociables facilement convertibles en espèces et non émis par des banques ou d'autres institutions financières ; plus
- d) toutes les autres entrées provenant des expositions en cours qui sont entièrement performantes autres que les positions énumérées ci-dessus dont l'échéance n'excède pas un (1) an.

- 24 084 € de prêt libellé en dollars américains (USD) auprès d'ATE co aux Philippines et 282 286 € de prêts libellés en USD auprès de PMS en Haïti, soit un total de 305 370 € de prêts libellés en USD

	Détail	Objectif	31/12/2021
Ratio de Position de Change Individuel Ouverte Non Couverte INR	Montant individuel d'une Position de Change Ouverte Non Couverte ³ pour l'INR / Total des Fonds Propres = 271 439 / 3 959 206	<10%	6,86%
Ratio de Position de Change Individuel Ouverte Non Couverte USD	Montant individuel d'une Position de Change Ouverte Non Couverte pour l'USD / Total des Fonds Propres = 305 370 / 3 959 206	<15%	7,71%
Ratio Total des Positions de Change Ouvertes Non Couvertes (Unhedged Open Foreign Currency Ratio)	Total des Positions de Change Ouvertes Non Couvertes / Total des Fonds Propres = 6,86% + 7,71 %	<18%	14,57%
Ratio de pertes sur créances (Write-off Ratio)	Part des prêts irrécouvrables et radiés sur le total de portefeuille d'encours = 0 / 10 491 729	<3%	0%

En plus de faire l'objet d'un suivi par rapport au niveau de fonds propres, ces positions de change ouvertes non couvertes génèrent des provisions pour moins-values latentes pour un montant total de 23 971 €.

VIII. DELAIS DE REGLEMENT FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce et le Décret n°2017-350 du 20 mars 2017, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2021, ainsi que pour l'année précédente, du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance.

³ **Position de Change Ouverte Non Couverte** désigne, s'agissant de toute devise autre que la Devise Locale ; le montant total à concurrence duquel les Engagements en Devises, pour chacune de ces devises prises séparément, s'écartent des Avoirs en Devises (y compris la TVA dans chaque cas), pour chacune de ces devises prises séparément (que la position soit longue ou courte), dans la mesure où elle n'est pas couverte par une opération de couverture de change, une facilité de couverture ou tout accord similaire.

2020

Échéances (J = date de clôture) En k€	Échéances à J+15	Échéances entre J+16 et J+30	Échéances entre J+31 et J+45	Échéances entre J+46 et J+60	Échéances au-delà de J+60	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs (401+403)	1 142	0	0	0	0	1 142
Fournisseurs immobilisations (404+405)	0	0	0	0	0	0
Total à payer	1 142	0	0	0	0	1 142

2021

Échéances (J = date de clôture) En k€	Échéances à J+15	Échéances entre J+16 et J+30	Échéances entre J+31 et J+45	Échéances entre J+46 et J+60	Échéances au-delà de J+60	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs (401+403)	7 904	0	0	0	0	7 904
Fournisseurs immobilisations (404+405)	0	0	0	0	0	0
Total à payer	7 904	0	0	0	0	7 904

IX. DELAIS DE REGLEMENT CLIENTS

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce et le Décret n°2017-350 du 20 mars 2017, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2021 du solde des créances clients par date d'échéance.

2020

Échéances (J = date de clôture) En k€	Créances non échues à la clôture	Créances échues depuis 0-30j	Créances échues depuis 31-60j	Créances échues depuis plus de 60j	TOTAL créances clients
Clients (411+413+416)	0	326 370	0	50 198	376 568
Total à recevoir	0	326 370	0	50 198	376 568

2021

Échéances (J = date de clôture) En k€	Créances non échues à la clôture	Créances échues depuis 0-30j	Créances échues depuis 31-60j	Créances échues depuis plus de 60j	TOTAL créances clients
Clients (411+413+416)	0	497 757	0	4 874	502 631
Total à recevoir	0	497 757	0	4 874	502 631

X. AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément à l'article 22.2 des statuts de la Société, nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 65 238 € selon la répartition suivante :

- 25% au report bénéficiaire soit 16 309,50 euros ;
- 5% à la réserve légale, tant que cette dernière n'atteint pas le dixième du capital social, soit 3 261,90 euros ;
- 20% à un fonds de réserve statutaire obligatoire dit « fonds de développement », tant que le montant total des réserves n'atteint pas le cinquième du capital social, soit 13 047,60 euros ;
et
- Le solde à distribuer sous forme de dividendes soit 32 619 euros :
 - o 9 605 € au versement des derniers dividendes préciputaires dus aux actions de préférence,
 - o 23 014 € au versement des dividendes à l'ensemble des actionnaires, soit un taux de rémunération de 0,6% des actions ordinaires.

La réserve légale se trouvera ainsi dotée, en cumul période, à hauteur de 0,9 % du capital social, et le fonds de développement à hauteur de 1,9% soit un total de 2,8%.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} septembre 2022. Ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'Impôt sur le Revenu.

XI. DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois exercices précédents :

1. 57 105 euros de bénéfice distribuable au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2018 ;
2. 30 497 euros de bénéfice distribuable au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2019 ;
3. 27 549 euros de bénéfice distribuable au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.

Exercice clos le	Dividendes éligibles à l'abattement (en Euros)	Dividendes non éligibles à l'abattement (en Euros)
31 décembre 2018	28 694	28 411
31 décembre 2019	16 175	14 322
31 décembre 2020	15 245	12 304

XII. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

En application des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été réintégré au résultat fiscal de l'exercice de charges non déductibles.

XIII. CONVENTIONS VISEES À L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Il vous sera donné lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, lesquels seront soumis à votre approbation.

Conformément à l'article L.227-11 du Code de commerce, les conventions portant sur les opérations courantes et conclues à des conditions normales (sauf lorsqu'en raison de leur objet ou de leurs implications financières, elles ne sont significatives pour aucune des parties), ont été communiquées aux Commissaires aux comptes. Nous vous rappelons que vous pouvez en obtenir communication.

XIV. RAPPORT D'ACTIVITE DU COMITE DE SUIVI SUR L'APPLICATION DE LA LOI N°2014-856 DU 31 JUILLET 2014 RELATIVE A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Conformément à l'article 17.1 des statuts de la Société, le Comité de suivi a pour mission à veiller à ce que la Société respecte les engagements d'entreprise de l'Economie sociale et Solidaire (ESS) et d'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) au sens de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 et doit présenter, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, un rapport d'activité sur l'application de ladite loi par le Société.

Le contenu a été préparé avec l'appui du guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, publié par le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire le 7 février 2017. Il est inclus dans le rapport de gestion cette année car les thèmes abordés paraissent indissociables.

1. Modalités effectives de gouvernance démocratique et concertation dans l'élaboration de la stratégie de l'entreprise

Microfinance Solidaire a été créée en 2010 à l'initiative de l'association Entrepreneurs du Monde, qui bénéficie par ailleurs de pouvoirs spéciaux dans les statuts de la Société. Entrepreneurs du Monde démarrait ainsi la construction d'un « écosystème » capable d'accompagner des entreprises sociales dédiées aux personnes les plus vulnérables, dans différentes phases de leur vie.

Prise de décision collégiale

À ce titre, les salariés de Microfinance Solidaire sont intégrés dans les **organes de prise de décision collégiale d'Entrepreneurs du Monde**, mis en place et présentés dans le rapport des engagements d'entreprise de l'Economie sociale et Solidaire de la Société en 2019.

Un premier **retour** sur ce mode de fonctionnement a été réalisé collectivement en septembre 2021 par groupes de travail de 6 à 9 personnes, à l'occasion d'une semaine en équipe. La méthode des 6 chapeaux - une méthode de management personnel ou de groupe, développée par Edward de Bono, permettant de résoudre les problèmes en favorisant la pensée critique – a permis de lister un grand nombre de propositions. Toutes les personnes ayant participé ont ensuite voté pour ces propositions. Les propositions ayant obtenu plus de 4 votes (sur environ 25 votants qui avaient 4 votes chacun) sont les suivantes :

Propositions	Votes
Améliorer la gestion des réunions : réduire le nombre, augmenter l'efficacité. Développer les formations (communication non violente). Limiter la durée des réunions/se fixer des jours sans réunions	9
Équilibre efficacité / collégialité	7
Limiter nombre de participation à des organes / groupes	6

Trouver une façon de valider la cohérence des nouveaux projets avec la vision/mission d'Entrepreneurs du Monde	6
Limiter le nombre de groupes de travail par personne	5
Faire un suivi des objectifs de la planification stratégique dans le cadre d'un cercle (CIE ?)	4
Intégrer des représentants des programmes du terrain dans le COT et le CIE	4
Temps dédié à la formation des nouveaux arrivants à notre mode de fonctionnement + sur ce qu'elles peuvent y faire.	4

Ces constats ont amené un groupe de travail salariés / administrateurs à se réunir fin 2021, il formulera ses recommandations en 2022.

Planification stratégique

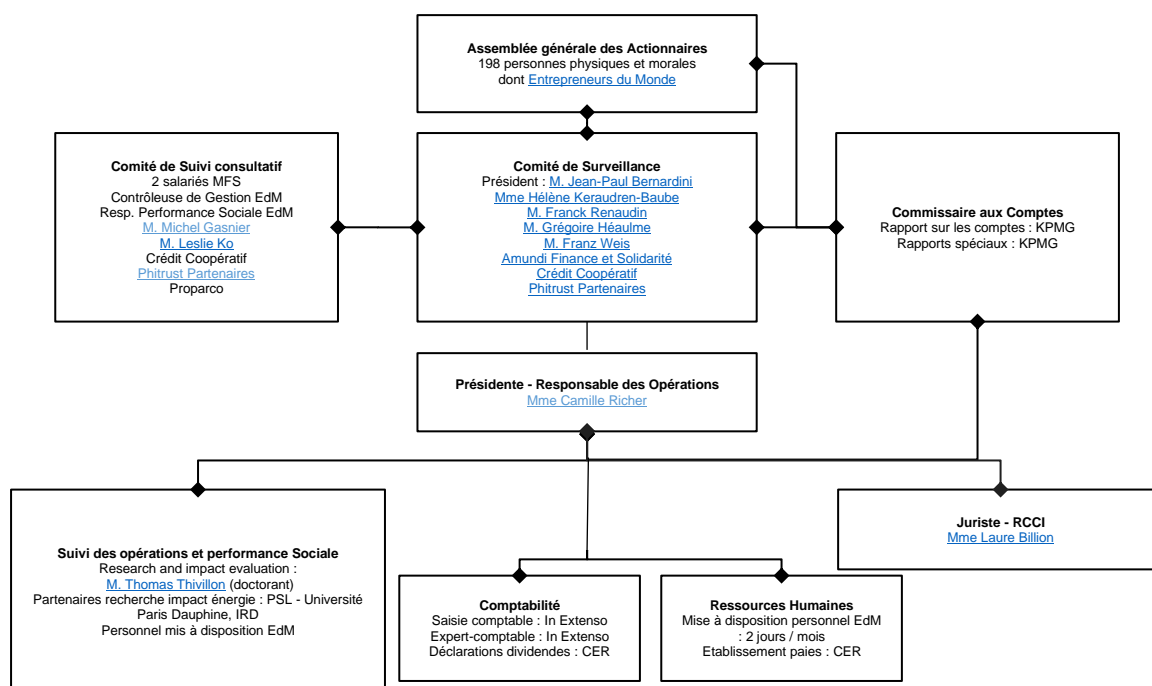
Le processus de planification stratégique à 5 ans d'Entrepreneurs du Monde a eu lieu en 2021 et a impliqué toutes les équipes dont celle de Microfinance Solidaire. Il est rappelé que la stratégie de développement de la Société est liée à celle d'Entrepreneurs du Monde, 20 des entreprises sociales financées sur 21 étant issues du réseau Entrepreneurs du Monde et plus de la moitié encore dans le processus d'incubation de l'association. Chaque équipe a d'abord produit un diagnostic de ses activités et de ses forces, faiblesses, opportunités et menaces. Les conclusions ont été partagées. La semaine suivante, toutes les collaboratrices et collaborateurs ont été impliqués et réunis à Vaulx en Velin et à distance pendant une semaine, pour les séances de travail et/ou de restitution. Ce travail commun permet d'assurer une cohérence durable avec le projet social, tout en cultivant la capacité d'innovation par l'intelligence collective.

Gouvernance de la Société

La gouvernance de Microfinance Solidaire continue de s'organiser autour de :

- **l'Assemblée Générale des Actionnaires** qui se réunit au moins une fois par an et regroupe les Associés (personnes physiques et personnes morales) qui sont dûment convoquées.,
- du **Comité de Surveillance**, et
- du **Comité de Suivi**.

Leur fonctionnement est défini dans les statuts de la Société.



En vue de l'assemblée générale annuelle, l'**Assemblée Générale des Actionnaires** reçoit les documents d'information légaux requis mais aussi un rapport d'activité complet reprenant les indicateurs de suivi de performance sociale. Chaque Associé reçoit également le rapport d'activité trimestriel avec les comptes trimestriels, en dehors de l'assemblée générale. 160 des associés sur le total des 198 est inscrit sur la plateforme LITA.co. L'utilisation de cette plateforme et ce réseau, en lien avec les recommandations de FAIR-Finansol, pour animer et échanger avec les associés, pourrait être un axe d'amélioration.

Lors de l'Assemblée Générale de juin 2021, 37 votants sur 104 (avant augmentation de capital) se sont exprimés. Le Capital social présent ou représenté était de 41% et le nombre de voix présentes ou représentées de 42%.

Le **Comité de Surveillance**, comptant 8 membres, est doté d'un Président et constitué de 8 membres non rémunérés et indépendants. Le Comité de Surveillance a un rôle d'approbation des financements, de contrôle interne, et a notamment vocation à approuver les octrois de crédit aux entreprises sociales ainsi que les décisions susceptibles de faire porter un engagement au bilan ou hors bilan à la société Microfinance Solidaire, orientations stratégiques, des éventuels recrutements ou mises à disposition de personnel. Les membres du Comité de surveillance n'ont pas de représentativité par rapport à leur poids économique dans le capital de la Société.

Les membres du Comité de surveillance sont des professionnels de la finance, travaillant dans différentes structures et ne sont pas tous représentants des actionnaires de la Société, ce qui permet une prise de décisions équilibrées, avec toujours l'objectif de la poursuite de la mission d'utilité sociale de la Société prévue dans les statuts de la Société comme objet social.

Conformément à l'article 15.1 des statuts de la Société, il revient au Comité de Surveillance statuant à la majorité de ses membres présents ou représentés de procéder à la désignation d'un nouveau Président. Dans le cadre de la réorganisation des différentes fonctions de direction et de gestion administrative et financière de la Société, les membres du Comité de Surveillance ont convenu en février que Madame Camille Richer soit nommée Présidente en remplacement de Monsieur Franck Renaudin en février 2021. Dans le même temps, Monsieur Franck Renaudin a rejoint le Comité de surveillance.

La Présidente, bien que représentante légale de la société s'appuie sur les organes de gouvernance afin d'exécuter les décisions validées par les organes de gouvernance.

Le **Comité de Suivi**, organe participatif, permet aux actionnaires, parties prenantes, aux partenaires comme ATIA et Entrepreneurs du Monde et aux salariés de Microfinance Solidaire et de Entrepreneurs du Monde de participer au suivi et à l'analyse de la situation de chaque entreprise sociale financée. Le Comité de Suivi approfondit son rôle d'analyse des investissements proposés et son appréciation du risque et de la performance sociale.

Chaque réunion du Comité de suivi fait intervenir des personnes de terrain, chercheurs ou analystes, afin de donner les éclairages opérationnels nécessaires aux membres des comités devant analyser situation des entreprises sociales. Cela permet également de garder un lien étroit avec les réalités du terrain.

Bilan des réunions des Comités :

	Comité de suivi		Comité de surveillance	
	Nombre de réunions	Taux de participation	Nombre de réunions	Taux de participation
2017	3	100%	7	84%
2018	3	100%	6	79%
2019	4	83%	7	79%
2020	6	85%	7	88%
2021	4	67%	10	90%

Les mandats des membres du Conseil de surveillance et du Comité de suivi sont de deux ans renouvelables. Les informations nécessaires aux prises de décisions sont envoyées aux membres au moins une semaine à l'avance. Elle est aussi complète, transparente et exhaustive que possible pour une prise de décision éclairée :

- Sur la base de toutes les informations fournies par les entreprises sociales et les informations de suivi opérationnel fournies par ATIA et Entrepreneurs du Monde, le Comité de Suivi a réalisé une fiche d'analyse de 2 à 3 pages pour chacune des 20 entreprises sociales composant le portefeuille de la Société.

- Une grille de synthèse apprécie le niveau de risque financier et de performance sociale de chaque entreprise sociale, pour prioriser les sujets abordés lors des réunions du Comité de Suivi, et faciliter l'émission des avis qui sont ensuite partagés avec le Comité de Surveillance.

De cette manière le Comité de Surveillance et le Comité de Suivi sont tous deux impliqués dans la stratégie de **financement et d'accompagnement des organisations dans les pays en développement**.

2. Politique salariale et exemplarité sociale, formation professionnelle

Toutes les entités de droit français créées à l'initiative de l'association Entrepreneurs du Monde, dont la société Microfinance Solidaire, partagent la même politique salariale, les conditions d'emploi et opportunités de formation. La gestion des Ressources Humaines de Microfinance Solidaire est assurée par la mise à disposition d'une personne d'Entrepreneurs du Monde à raison de 2 jours par mois.

Un groupe de travail interne a été constitué en 2018 afin de réfléchir à la politique salariale et aux gratifications (financières et non-financières) que chacune et chacun tire de son travail. Ces travaux ont permis de finaliser la refonte de la politique salariale et de démarrer fin 2020 le travail d'un Comité pour évaluer les responsabilités de chaque personne, dans un fonctionnement participatif et transparent pour une réévaluation des salaires des salariés en France, et des expatriés.

En 2021, tous les postes existant dans l'écosystème ont été évalués en nombre de points en fonction de critères tel que : responsabilités, de l'impact, du management et de l'autonomie. Puis, chaque salarié a été pesé dans cette grille en fonction de ses attributions prévues dans la fiche de poste lors d'un entretien avec le Comité des salaires.

La politique salariale s'inscrit pleinement dans l'encadrement des salaires prévu par la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire sur l'économie sociale et solidaire, et retranscrit dans les statuts de la Société à l'article 23.2 « Limitations des rémunérations des salariés et dirigeants.

Aujourd'hui, des démarches de réflexion seraient à poursuivre dans la mise en place d'autres gratifications financières et non financières, dans l'idée de maximiser la satisfaction des salariées et salariés.

3. Lien avec les utilisateurs : bénéficiaires, clients usagers...

Les effets des entreprises sociales financées sur leurs bénéficiaires finaux et la pérennité de leurs activités sont au cœur de l'objet social de Microfinance Solidaire, qui cherche à répondre aux enjeux du développement durable tels que définis par l'Organisation des Nations Unies. Également nommés

Objectifs mondiaux, les « ODD » sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

En 2018, un travail d'analyse réalisé avec l'appui de l'équipe Gestion de la Performance Sociale d'Entrepreneurs du Monde et l'équipe de Microfinance Solidaire a permis d'identifier que les activités de Microfinance Solidaire permettent de contribuer à 6 des ODD :



La contribution à ces ODD est répartie dans les chapitres de ce rapport.

Le tableau de bord sur la performance sociale, qui intègre les informations de la majorité des institutions de microfinance sociales financées par Microfinance Solidaire, permet de suivre les indicateurs et leur évolution :

Tableau de bord social Microfinance

	2018	2019	2020	2021
# Organisations	14	14	13	14
Résumé audit SPI4				
% d'organisations ayant conduit un audit social (dans dernier 3 ans)	79%	71%	85%	71%
<i>Score moyenne SPI</i>	71%	72%	70%	70%
<i>Moyenne Score Orange + Vert Principes Protection Clients</i>	61%	77%	80%	82%
% ayant utilisé le module "vert" dans l'audit social	43%	21%	62%	50%
SPI Microfinance verte	25%	14%	19%	24%
Portée auprès population cible				
Partenaires bénéficiant d'un accompagnement social (écoute)	18	25	3	15
	733	134	690	122
			1	4
Partenaires se sont référés à des organisations externes	N/D	N/D	139	517
Partenaires participant à au moins une session de formation post-prêt	N/D	N/D	96	81
	N/D	N/D	351	107

* Montant moyen des prêts décaissés €	309 €	346 €	399 €	435 €
** Prêt moyen décaissé/ R.N.B. p.h.	33%	33%	35%	38%
* Répartition des emprunteurs Rural	40%	42%	48%	43%
* Répartition des emprunteurs Femmes	85%	85%	86%	83%
* Répartition des prêts par secteur d'activité				
<i>agriculture</i>	21%	25%	22%	26%
<i>production / artisanat</i>	13%	6%	4%	5%
<i>services / activités commerciales</i>	58%	62%	67%	58%
<i>consommation et autres</i>	8%	7%	7%	33%

Outils/Politiques de Gestion Performance Sociale

Stratégie GPS formalisée	100%	93%	85%	86%
Bilan sociaux produits annuellement	N/D	93%	85%	79%
Code d'éthique/charte sociale en place	100%	93%	85%	100%
Le CA mesure et discute des progrès vers l'atteinte des objectifs sociaux	86%	86%	77%	79%
Procédure de plainte en place	36%	93%	92%	93%
La stratégie intègre les enjeux environnementaux	N/D	N/D	15%	36%

Satisfaction clientèle

Enquête de satisfaction conduit dans les 3 ans (% de orgs)	57%	71%	69%	86%
<i>Satisfaction générale</i>	96%	94%	95%	93%
% collectant des données pour comprendre les départs des clients	29%	29%	38%	36%
<i>Taux de départ</i>	10%	8%	6%	4%
<i>Départs dus à des problèmes/insatisfaction avec l'institution</i>	1%	2%	1%	1%

Prix et transparence

* Taux intérêt annualisé moyen	40%	37%	37%	36%
Indice de transparence	73%	72%	75%	73%

Ressources humaines responsables

Salaire le plus élevé/salaire le plus faible	10,5	10,2	10,7	10,2
Personnel en C.D.I.	78%	75%	76%	78%
Taux de rotation du personnel	14%	15%	11%	16%
Enquête satisfaction personnel réalisée au cours des 3 dernières années (% orga.)	N/D	21%	54%	64%
<i>Taux de satisfaction personnel</i>	N/D	90%	67%	65%
Femmes membre du personnel	36%	39%	42%	38%
Femmes dans la direction	25%	25%	29%	26%
Femmes membres du C.A.	42%	45%	48%	48%

* Moyenne pondérée en fonction du nombre d'emprunteurs actifs

** Moyenne pondérée en fonction du nombre d'emprunteurs actif. (Revenu national brut « RNB » mesuré selon la méthode ATLAS de la Banque mondiale)

Les enquêtes sociales Social Performance Indicators (SPI4) et Social Business Socrecard (SBS) : permettent d'évaluer la capacité des organisations à mettre leur mission en pratique et à

atteindre les objectifs sociaux qu'elles se sont fixés. Nous mettons en œuvre la méthodologie développée par l'association CERISE. CERISE est un réseau de professionnels qui partagent savoirs et pratiques pour une finance éthique. Fondé en 1998 par 5 organismes français (CIDR, GRET, IRAM, IRC/SupAgro, et CIRAD), son objectif est de rendre l'évaluation des performances sociales aussi pratique et fiable que celle des performances financières.

Les enquêtes de satisfaction sont des études ponctuelles ou systématiques pour récolter de l'information auprès des bénéficiaires quant à leur expérience avec l'organisation : les produits, les services sont analysés. Des enquêtes de satisfaction sont aussi réalisées auprès du personnel des organisations.

4. Situation de l'entreprise en matière de diversité, de lutte contre les discriminations et d'égalité hommes femmes, égalité professionnelle

La lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes-hommes est un enjeu supplémentaire du développement durable auquel Microfinance Solidaire participe dans ses activités.

Une note de positionnement a été établie pour Entrepreneurs du Monde, son écosystème et ses programmes sur la question du genre. Cette note précise les contours de l'intégration du genre dans les missions d'Entrepreneurs du Monde et constitue un document ressource officiel et stratégique.



NOTE DE
POSITIONNEMENT Ed

Les actions illustrant cette thématique en 2021 sont disponibles dans le document de présentation ci-dessous.



20220412 CA
EdM_Avancées et per:

Des analyses d'indicateurs sexo-spécifiques concernant les bénéficiaires de micro-crédit ont été produites en 2021 dans le cadre de la production du tableau de bord de suivi de la performance sociale :

Indicateurs sexo-spécifiques 2021	Femmes	Hommes
* Répartition des emprunteurs	83%	17%
* Montant moyen des prêts décaissés	419 €	631 €
* Montant moyen des 1ers prêt	366 €	593 €
* Ratio de portefeuille à risque 30 jours	4,2%	4,4%
* Taux de remboursement du mois (dûs)	72,4%	65,2%

* Emprunteurs en 1er cycle de prêt	80%	20%
Encours d'épargne moyen	30 €	47 €

* Moyenne pondérée en fonction du nombre d'emprunteurs actifs par institution de microfinance sociale

Au sein même de la Société, une attention particulière est portée sur la participation des femmes dans les organisations de gouvernances telles que la Présidence, le Comité de surveillance et le Comité de suivi, puisqu'elles représentaient en 2021 7 femmes sur 19 mandats, soit 37% des mandats.

5. Dimension environnementale du développement durable

La lutte contre le changement climatique et la prise en compte de la dimension environnementale sont devenues des enjeux majeurs des activités d'Entrepreneurs du Monde, soutenues par Microfinance Solidaire.

Au cours de l'année 2021, un groupe de travail d'Entrepreneurs du Monde a œuvré à rédiger une note de positionnement sur l'environnement et le climat. Cette note formalise les engagements autour des enjeux environnementaux et climatiques dans les missions et actions de Entrepreneurs du Monde. Entrepreneurs du monde a ainsi choisi de travailler sur la question en plaçant les personnes en situations de précarité au cœur de son approche afin de proposer des services répondant aux enjeux de la crise climatique.

Entrepreneurs du Monde déploie des solutions :

- D'accès à des équipements de cuisson économes et d'éclairage solaire pour agir contre la précarité énergétique tout en luttant contre la déforestation et en limitant les émissions de gaz à effets de serre.
- De formations agroécologiques et de conseils agricoles pour faciliter la mise en place d'une agriculture vertueuse pour les personnes et leur environnement n'utilisant pas de produits chimiques et se basant sur la biodiversité comme levier pour l'amélioration de la production. Dans ce cadre, 4 581 visites d'exploitations agricoles ont été réalisées en 2022 par des conseillers techniques agricoles, et 2 595 personnes ont participé à des formations « école au champ ».
- D'accompagnement vers l'emploi ou la création d'entreprise ayant un impact positif sur la réduction des déchets pour limiter l'impact sur l'environnement des activités humaines : recyclage des lampes solaires, collecte et recyclage du plastique, de déchets organiques, fabrication et distribution de produits alternatifs au jetable...

- De valorisation des productions et savoir-faire locaux pour favoriser une économie locale responsable : stockage de produits agricoles pour éviter pertes et gaspillage, commercialisation de produits fruitiers transformés, tissage traditionnel à partir du coton produit sur place...
Entrepreneurs du Monde sensibilise les personnes en situation de précarité :
- Aux risques climatiques auxquels elles sont soumises et à l'amélioration de leur résilience.
- Formations contribuant à la réduction des comportements ayant un effet néfaste sur le climat et la biodiversité et aux alternatives existantes.

Les indicateurs mesurés en 2021 et consolidés dans un format de tableau de bord pour la première fois, pour les activités d'accès à l'énergie et l'environnement, sont les suivants :

Tableaux de bord social : accès à l'énergie

	2021	# organisations déclarant des données
# Organisations	5	
PARTIE 1 : RÉSUMÉ DES VENTES		
Familles équipées	26 998	5
*** Bénéficiaires indirects	128 053	5
Nombre de produits diffusés	37 952	5
PARTIE 2 : PROFIL CLIENT-E		
* Non connectés au réseau électrique	57%	4
*û Utilisant des sources d'énergie précaires pour l'éclairage	49%	3
*ûû Utilisant des sources d'énergie précaires pour cuisiner	82%	4
* Vivant sous le seuil de pauvreté de 5,50 \$ /jrs (PPA 2011)	71%	4
* Vivant sous le seuil de pauvreté de 3,20 \$ /jrs (PPA 2011)	34%	5
* Ventes où femmes sont principales utilisatrices de l'équipement	80%	4
PARTIE 3 : UTILISATION ET SATISFACTION PRODUITS		
Net Promoter Score	50	3
* Personnes satisfaites ou très satisfaites du/des produit(s)	96%	5
* Utilisant le produit tous les jours	88%	5
* Ventes où les femmes participent à décision d'achat	92%	1
* Connaissant le numéro de la hotline	53%	4
* Satisfaites du service-après-vente	94%	3
PARTIE 4 : CHANGEMENTS DANS LA VIE DES BÉNÉFICIAIRES		
* Personnes estimant que leur vie s'est améliorée	74%	2
* Personnes estimant que leur revenu s'est amélioré	66%	3
* Personnes se sentant plus en sécurité dans leur maison	84%	3
* Ménages où les enfants ont pu mieux étudier	47%	2
* Personnes déclarant avoir moins de brûlures	59%	2
* Membres du foyer déclarant que leur santé s'est améliorée	48%	3
** # kW installés	89	2

**	Émissions de CO2 économisées (tonnes)	132720	4
**	Bois économisé (tonnes)	143467	3

PARTIE 5 : PRATIQUES RESPONSABLES DE GRH

	Nombre d'employés	134	5
	Femmes membre du personnel	32%	5
	Femmes dans la direction	17%	5
	Femmes dans comité de supervision ou conseil d'administration	37%	5
	Salaire le plus élevé / salaire le plus bas	6,15	5
	Taux de rotation du personnel	26%	4
	Taux de satisfaction du personnel	89%	2
	Taux de satisfaction des revendeurs	70%	1

PARTIE 6 : RESULTATS ET POLITIQUES DE PERFORMANCE SOCIALE

	Score SBS	68%	5
	1 - Projet	74%	5
	2- Public	62%	5
	3- Produit	80%	5
	4- Politiques RH	55%	5
	5- Principes éthiques	70%	5
	6- Profits	57%	5
	7- Partenariats	80%	4
	Charte sociale/stratégie formalisée	100%	5
	Rapports sociaux produits au moins une fois par an	20%	1
	Le CA/comité de supervision discute des résultats sociaux en réunion	80%	4
	Procédure de plainte bénéficiaires formalisée en place	60%	3
	Procédure de plainte du personnel en place	20%	1
	Politique de gestion des batteries en fin de vie	0%	0

* Moyennes pondérées basées sur le nombre de produits vendus dans les organisations

** Estimations basées sur le nombre de produits vendus

*** Estimation basée sur les produits vendus et la taille du ménage

û Comprend les piles, les torches à kérosène ou les bougies.

ûû Comprend le bois, le charbon de bois ou la biomasse.

À titre d'illustration concrète, les émissions de CO2 économisées grâce à la vente de produits d'accès à l'énergie par Palmis Enèji en Haïti permettent non seulement de préserver l'environnement, mais aussi de générer des revenus pour l'organisation. Les ventes 2020 et 2021 ont récemment fait l'objet d'un audit par Gold Standard. En 2022, plus de 90 000 tonnes de crédits carbone pourraient générer un revenu net de 400 000 €.

Enfin, la **Société contribue à réduire ses propres émissions de CO₂**. Le Comité de Surveillance du 8 février 2019 a approuvé les grands principes de contribution à la réduction des émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels :

- Mieux vaut ne pas émettre que de compenser : la compensation carbone ne peut pas intervenir en première intention.

- Pour les déplacements inévitables dans le cadre professionnel : éviter les vols intra-européens et vols intérieurs ayant une alternative terrestre de moins de quatre heures.
- Choisir des vols internationaux sans escale, en classe économique, dans des avions récents et moins consommateurs d'énergie.
- Compenser les émissions carbone systématiquement, liées aux déplacements et au matériel utilisé.

Parmi les certificateurs reconnus, c'est le label du Gold Standard qui a été choisi pour compenser, qui est également le certificateur de deux entreprises sociales partenaires d'Entrepreneurs du Monde.

Les membres du Comité de Surveillance ont approuvé de compenser les émissions de CO₂ indispensables sur le marché carbone volontaire non seulement pour l'année 2018 mais aussi depuis la création de la société en 2010. Cela représente 2 400 € de compensation pour la période 2010 – 2018. Depuis, les émissions sont calculées sur une base annuelle mais la compensation n'a pas encore été mise en place car les organisations partenaires d'Entrepreneurs du Monde ont déjà vendu tous leurs crédits carbone disponibles. L'objectif est de mettre en place la compensation carbone en 2022.

6. Ethique et déontologie

L'éthique et la déontologie structurent les activités d'Entrepreneurs du Monde et Microfinance Solidaire.

Un **système d'alerte interne** a été mis en place en 2021 pour l'ensemble des structures composant l'écosystème Entrepreneurs du Monde, y compris Microfinance Solidaire. Les procédures d'alertes **conformité** et **violences sexistes et sexuelles** sont effectives. Elles ont été communiquées au Comité de surveillance de la Société le 27 avril 2021, au Conseil d'administration de l'association Entrepreneurs du Monde le 24 septembre 2020 et aux salariés le 2 avril 2021.

Cette **procédure interne de recueil des signalements** émis par les lanceurs d'alerte permettra à l'écosystème Entrepreneurs du Monde de maintenir et développer des pratiques internes, ainsi que de se protéger en étant informé des incidents et des irrégularités potentielles qui peuvent le concerner.



20210406 Procédure interne de traitement



20210407 Procédure de recueil des signale

Par ce système, la ou le lanceur d'alerte, collaboratrice ou collaborateur interne ou externe de l'écosystème (salariés, stagiaires, volontaires, services civiques, prestataires de services...), administrateur ou partenaire extérieur, peut signaler de manière désintéressée et de bonne foi des situations relevant de :

- Un crime ou un délit,
- Une violation grave et manifeste d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France,
- Une violation grave et manifeste d'un acte unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fondement d'un tel engagement, ou
- Une violation grave et manifeste de la loi ou du règlement, ou
- Une menace ou un préjudice graves pour l'intérêt général,
- Conduites ou de situations contraires à la Charte d'Entrepreneurs du Monde,
- Situations de conflit d'intérêts contraires à la politique de gestion des risques de conflit d'intérêts applicable chez Entrepreneurs du Monde.

Les signalements peuvent être formulés en cas de conduites contraires à la **charte éthique** d'Entrepreneurs du Monde ; cette charte a été remise à jour à l'occasion de la mise en place de la procédure d'alerte interne. Cette charte invite à adopter un comportement éthique et impartial vis-à-vis des différentes parties prenantes à l'activité, c'est ainsi porter une attention permanente aux pratiques de collaborateurs et collaboratrices, afin d'en garantir l'exemplarité.

La charte est disponible pour toutes et tous sur le site internet d'Entrepreneurs du Monde :

<https://www.entrepreneursdumonde.org/fr/charte/>

Sur cette même page internet, il est possible de réaliser un signalement de comportement non conforme à la charge. Un référent conformité a été désigné pour la gestion des plaintes et garantir l'effectivité de la procédure d'alerte. Il n'a pas été saisi en 2021.

La **politique Ethique et Partenariats** établie en 2019 a apporté une grille de lecture permettant à l'écosystème Entrepreneurs du Monde d'établir des partenariats en ligne avec ses valeurs et des critères éthiques. L'association Entrepreneurs du Monde, comme Microfinance Solidaire, souhaitent veiller à agir de manière responsable et à avoir un impact positif sur le monde qui les entourent, à être des acteurs du développement durable et à contribuer à l'amélioration des pratiques de leurs partenaires. Le Comité Ethique et Partenariats a été saisi 3 fois en 2021.



131119 Politique
Ethique et Partenariat

Enfin, une procédure de gestion du risque de la Société traite des mesures mises en place contre le blanchiment d'argent et la lutte contre la corruption. Elle va être entièrement révisée en 2022, grâce à un appui technique de Proparco.

La Société prévoit également de finaliser la formulation de sa politique sociale et environnementale en 2022.

XV. POUVOIRS POUR FORMALITES

Nous vous proposons de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la réunion de votre assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

* *

*

Nous restons à votre disposition pour répondre aux questions que susciteraient de votre part les comptes qui vous sont présentés, les résolutions qui vous sont soumises et vous fournir toutes informations complémentaires sur l'activité de la Société.

Votre Présidente vous invite, après la lecture des rapports établis par vos Commissaires aux comptes, à vous prononcer les résolutions soumises à votre vote.

La Présidente

ANNEXE I : CALCUL DE LA VALORISATION DES ACTIONS AU 31 DECEMBRE 2021

	2018	2019	2020	2021
Résultat de l'exercice	114 209	60 995	55 098	65 238
Distribution de dividendes	25 155	57 104	30 497	27 549
Dette latente sur dividendes préciputaires	124 871	67 652	37 154	9 604
Capitaux propres	2 976 764	3 527 898	3 552 424	3 959 206
Capitaux propres - dette latente = valorisation	2 851 893	3 460 246	3 515 270	3 949 602
Nombre de parts sociales	2 821 200	3 358 465	3 358 465	3 709 912
Valeur d'une part	1,01	1,03	1,05	1,06

ANNEXE II : COMPOSITION DU CAPITAL

	Personnes physiques	Personnes morales	Total actions	% type d'action
Nombre d'actions ordinaires	794 263	1 595 693	2 389 956	64%
Nombre d'actions de préférence	636 956	683 000	1 319 956	36%
Total actions	1 431 219	2 278 693	3 709 912	100%
% pers. physiques et morales en montant	39%	61%	100%	
% pers. physiques et morales en nombre	93%	7%	198	

MICROFINANCE SOLIDAIRE

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.709.912 euros

Siège social : 29 rue Ladmiraault

86000 Poitiers

523 994 101 RCS Poitiers

RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENTE

SUR LES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

DIT DE « STOCK OPTIONS »

(Article L. 225-184 du Code de commerce)

Exercice clos le 31 décembre 2021

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous rendons compte dans le cadre du présent document des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 en matière d'options de souscription ou d'achat d'actions par les salariés :

Néant

La Présidente

MICROFINANCE SOLIDAIRE

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.709.912 euros

Siège social : 29 rue Ladmirault

86000 Poitiers

523 994 101 RCS Poitiers

RAPPORT SPÉCIAL DE LA PRÉSIDENTE

SUR LES OPÉRATIONS D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

(Article L. 225-197-4 alinéa 1 du Code de commerce)

Exercice clos le 31 décembre 2021

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 alinéa 1 du Code de commerce, nous vous rendons compte dans le cadre du présent document des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 en matière d'attribution gratuite d'actions :

Néant

La Présidente

MICROFINANCE SOLIDAIRE

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.709.912 euros

Siège social : 29 rue Ladmirault

86000 Poitiers

523 994 101 RCS Poitiers

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE LA PRÉSIDENTE

SUR LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL RÉALISÉES SUR DÉLÉGATION DE

COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Articles L. 225-135, L. 225-129-5 et R. 225-116 du Code de commerce)

Exercice clos le 31 décembre 2021

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 22 juin 2021, a accordé à la Présidente, pour une durée de 18 mois, une délégation de compétence à l'effet de réaliser, en une ou plusieurs fois, une augmentation de capital d'un montant maximum de 600.000 € en numéraire, par création et émission, avec prime d'émission, d'actions ordinaires nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit (i) des fonds d'épargne solidaire, associés de la Société et (ii) des souscripteurs souhaitant participer à une campagne de financement participatif de la Société dans le cadre des dispositions de l'article 41-2, I bis du Code monétaire et financier.

Par décisions en date du 28 octobre 2021, la Présidente a usé de cette délégation afin de décider d'une augmentation de capital en numéraire d'un montant maximum de 300.000 € par émission d'actions nouvelles de un (1) euro de valeur nominale, chacune assortie d'une prime d'émission de cinq centimes (0,05 €) par action.

En date du 2 décembre 2021, la somme 199.999,80 € a été reçue sur le compte ouvert spécialement à cet effet par la Société auprès du Crédit coopératif en libération totale de la souscription de 190.476 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 1 euro assortie d'une prime d'émission de 0,05 €. La présidente a ainsi constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital pour un montant de cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt centimes (199.999,80) €.

La Présidente